



DA 1311/1

GAMME VÉGÉVERTE

FICHE TECHNIQUE

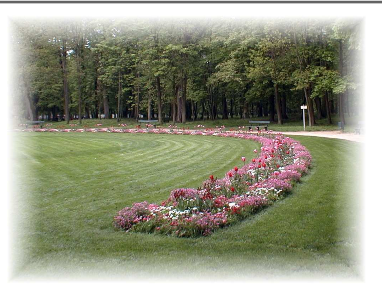
VÉGÉ FERTILOR

ENGRAIS CONCENTRÉ BASE VÉGÉTALE ET MINÉRALE RÉTENTEUR ET ÉCONOMISEUR D'EAU NATUREL POUR TOUS VÉGÉTAUX - TOUTES PLANTATIONS

CONFORME À LA NORME AFNOR NF U 42-002-1 - NPK 3.3.6

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES





État : granulés
Densité : 0,4 +/- 0,2
Odeur : caractéristique
Couleur : brun foncé
pH : sans
Point éclair : sans

Teneur garantie en matières actives : 3 % d'Azote total (N), dont : 2,5 % d'azote organique (préparation en suspension à base de peptides, polypeptides d'origine végétale). 3 % d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total soluble dans l'eau. 6 % d'Oxyde de Potassium (K_2O) soluble dans l'eau. Oligo-éléments : Bore (B) totalement soluble dans l'eau : 0,02 %. Cuivre (Cu) totalement soluble dans l'eau : 0,06 %. Molybdène (Mo) totalement soluble dans l'eau : 0,005 %. Zinc (Zn) totalement soluble dans l'eau : 0,05 %.

PROPRIÉTÉS

VÉGÉ FERTILOR est l'association d'un engrais issu d'extraits d'algues marines et d'un rétenteur d'eau naturel à base de fibres de bois agglomérées qui permet d'assurer une alimentation régulière des plantes tout en diminuant les fréquences d'arrosage.

Avantages : VÉGÉ FERTILOR rentre dans le cadre des produits issus de matières de bases renouvelables sans impact sur l'environnement. Composition riche en bétaïne (3,5 %) provenant d'extrait d'algues marines, oligo-éléments, oligosaccharide et polyphénol (favorise l'enracinement). Cet engrais renforce le développement foliaire et racinaire des végétaux ainsi que leur résistance naturelle au stress. **Diminution des fréquences d'arrosage de 30 % à 60 %,** par exemple pour les zones difficiles d'accès (talus, suspensions, etc…) en fonction de la nature du terrain et de sa géographie. Lors des arrosages, l'engrais est partiellement libéré, le rétenteur d'eau se gorge alors d'eau pour une quantité supérieure à 500 % de son poids. Celle-ci pourra ensuite être absorbée par les racines de façon régulière et prolongée.

Domaines d'utilisation : convient pour toutes plantations : massifs, arbustes, jardinières, etc… Il est employé par tous les services espaces verts des municipalités, des communautés de communes ou d'agglomération, les collectivités, les professionnels de l'horticulture, pépiniéristes, arboriculteurs, les golfs lors des carottages des greens, etc…

VÉGÉ FERTILOR est utilisable en agriculture biologique conformément au Règlement (CE) n°834/2007 du Conseil du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le Règlement (CEE) n°2092/91.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).

04/12





Utilisation de **VÉGÉ FERTILOR** suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DOSAGE	MODE D'EMPLOI
Engrais rétenteur d'eau.	½ à 1 poignée de **VÉGÉ FERTILOR** par plante, soit 50 gr à 100 gr par Kg de substrat.	Massifs : déposer 1 poignée de **VÉGÉ FERTILOR** au fond du trou destiné à la plante, rajouter ensuite un peu de terre avant de déposer la plante. Appuyer tout autour pour que la plante soit bien stabilisée. Reboucher et arroser doucement. Plants : déposer ½ poignée de **VÉGÉ FERTILOR** au fond de chaque godet, rajouter ensuite un peu de terre avant de déposer la bouture. Appuyer tout autour pour la stabiliser et reboucher. Arroser très légèrement. Nota : ne pas mélanger **VÉGÉ FERTILOR** directement avec de la terre.

Biodégradabilité : l'agent rétenteur d'eau constituant **VÉGÉ FERTILOR** est biodégradable à 100 %.

Recommandations : engrais contenant des oligo-éléments. À n'utiliser qu'en cas de besoin reconnu, ne pas dépasser la dose prescrite. En périodes de fortes chaleurs, appliquer le matin ou le soir de préférence. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après application. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Conserver dans son emballage d'origine fermé hermétiquement, hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Stocker dans un local frais et ventilé à une température comprise entre 5°C et 30°C à l'abri des rayons solaires directs, de l'humidité. Le produit risque de présenter une formation de cristaux à basse température.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).